

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
CANTON DE LODÈVE

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LODÉVOIS ET LARZAC

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

numéro CC 191219 10
------------------------

L'an deux mille dix neuf, le dix neuf décembre,  
Le Conseil communautaire, dûment convoqué le treize décembre deux mille dix neuf, s'est réuni en session ordinaire, Salle du Conseil de l'Espace Marie-Christine BOUSQUET, sous la Présidence de Jean TRINQUIER.

nombre de membres	
en exercice	57
présents	29
exprimés	40
vote	
pour	40
contre	0
abstention	0

#### Présents :

Jean TRINQUIER, Pierre LEDUC, Jean-Paul PAILHOUX, Jean-Luc REQUI,  
Jean-Noël MALAN, Bernard GOUJON, David DRUART, Aline SERRES, Gilles MARRES,  
Valérie OLIVER, Bernadette TRANI, Ludovic CROS, Sébastien ROME,  
Marie-Laure VERDOL, Frédéric ROIG, Claire VAN DER HORST,  
Jean-Charles BOUSQUET, Daniel VALETTE, Pierre-Paul BOUSQUET,  
Eugène CAVAILLÉ, Jean BARRAL, Isabelle MACEDO, Didier MACHI, Jacky POUJOL,  
Philippe BRIATTE, Michel ABRIC, Denis SAVIN, Fadiha BENAMMAR KOLY,  
Ahmed KASSOUH

#### Absents avec pouvoirs :

Ali BENAMEUR à Pierre LEDUC, Gérard OLLIER à Daniel VALETTE, Gérard LOSSON à Marie-Laure VERDOL, Valérie ROUVEIROL à Frédéric ROIG, Roland BOISSIÈRE à Jean-Charles BOUSQUET, Damien ROUQUETTE à Isabelle MACEDO, Sonia ARRAZAT à Pierre-Paul BOUSQUET, Daniel FABRE à Didier MACHI, Anne-Marie FABRE à Jean TRINQUIER, Joëlle GOUDAL à Jean-Noël MALAN, Gaëlle LÉVÉQUE à Ahmed KASSOUH

#### Absents :

Sandrine MINERVA, Suzy MALIVER-CHICLER, Jean-Pierre ARSON, Daniel GUIBAL,  
Alain VIALA, José POZO, Eric CAVALIER, Jean-Paul AGUSSOL, Nathalie BOUDOU,  
Pierre DELON, Karim CHAOUA, Philippe BERLENDIS, Christophe DUVIOL,  
Pierre COSTES, Françoise WALTER MARTIN DUPONT, Bernard VIDAL,  
Françoise OLIVIER

Présence sans vote de Jean REVERBEL, maire de Roqueredonde

**OBJET : ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2020 DU BUDGET ANNEXE ZAE-PAE**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), notamment :

- l'article L.2313-1 fixant les conditions dans lesquelles les communes doivent adopter leur budget primitif : « une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux »,

- l'article L.5211-1 : Les dispositions du chapitre 1er du titre II du livre 1er de la deuxième partie relatives au fonctionnement du conseil municipal sont applicables au fonctionnement de l'organe délibérant des établissements publics de coopération intercommunale, en tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions du présent titre,

**CONSIDÉRANT** que la maquette budgétaire correspondante est mise à disposition au préalable de la séance, à l'accueil de la Communauté de communes ainsi que sur le lien du drive suivant :  
<https://drive.lodevoisetlarzac.info/nextcloud/index.php/s/cT45doq82DjtF4t>

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire d'adopter le budget primitif 2020 du budget

*Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.*

annexe ZAE-PAE de la Communauté de communes, tel que présenté dans la maquette budgétaire correspondante et dont la note synthétique est jointe à la présente délibération, en votant :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement, un montant de 466 486 euros,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement, un montant de 416 786 euros,
- sans reprise des résultats de l'exercice n-1 avant le vote du compte administratif n-1.

**Où l'exposé de Jean TRINQUIER et après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :**

- **ARTICLE 1 : ADOPTE** le budget primitif 2020 du budget annexe ZAE-PAE de la Communauté de communes, tel que présenté dans la maquette budgétaire correspondante et dont la note synthétique est jointe à la présente délibération,

- **ARTICLE 2 : DIT** que la présente délibération sera transmise au service du contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an susdits et ont les délibérants signé au registre,  
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le Président,  
Jean TRINQUIER





19/12/2019

## Budgets primitifs 2020

*Note synthétique*

***L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. » Cette note répond à cette obligation pour la collectivité. Elle sera, comme le rapport d'orientations budgétaires, disponible sur le site internet de la C.C.L.L.***

Communauté de Communes Lodévois et Larzac

*Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.*



Table des matières

<b>1</b>	<b>PREAMBULE</b> .....	<b>4</b>
<b>2</b>	<b>L'EQUILIBRE DU BUDGET PRIMITIF - BUDGET PRINCIPAL</b> .....	<b>5</b>
<b>3</b>	<b>LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b> .....	<b>7</b>
3.1	Les dépenses de fonctionnement .....	7
3.1.1	Les dépenses de charges à caractère général (Chapitre 011).....	7
3.1.2	Les charges de personnel (Chapitre 012).....	8
3.1.3	Atténuations de produits (Chapitre 014).....	8
3.1.4	Autres charges de gestion courante (chapitre 65) .....	9
3.1.5	Charges financières (Chapitre 66).....	9
3.1.6	Charges exceptionnelles (chapitre 67).....	10
3.1.7	Chapitre 042 – opérations d'ordres entre sections.....	10
3.2	Les recettes de fonctionnement .....	10
3.2.1	Atténuations de charges (chapitre 013) .....	11
3.2.2	Les produits des services (chapitre 70).....	11
3.2.3	Impôts et taxes (chapitre 73).....	11
3.2.4	Dotations et participations (chapitre 74).....	12
3.2.5	Autres produits de gestion courante (chapitre 75) .....	12
3.2.6	Produits exceptionnels (chapitre 77).....	13
3.2.7	Chapitre 042 – opérations d'ordres entre sections.....	13
<b>4</b>	<b>LES RATIOS</b> .....	<b>14</b>
<b>5</b>	<b>LA DETTE</b> .....	<b>15</b>
5.1	Encours de dette .....	15
5.2	Composition de l'encours de dette au 1er janvier 2020 .....	15
5.2.1	La dette du budget principal .....	15
5.2.2	Synthèse de la dette au 01/01/2020.....	15
5.2.3	Dette par risque .....	15
5.2.4	Dette par prêteur.....	15
5.2.5	Dette par année .....	16
5.2.6	Flux de remboursement.....	17
5.2.7	Evolution du capital restant dû .....	17
5.3	La trésorerie.....	17
5.4	Annuité.....	17
<b>6</b>	<b>LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b> .....	<b>18</b>
6.1	Les restes à réaliser 2019 .....	18
6.2	Les dépenses d'investissement.....	18
6.2.1	Chapitre 16 – Dette .....	18
6.2.2	Chapitres 20/204/21/23/458... – Dépenses d'équipement et dépenses pour compte de tiers 19 .....	18
6.2.3	Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections .....	20
6.3	Les recettes d'investissement .....	21
6.3.1	Chapitre 10 – Recettes financières .....	21
6.3.2	Chapitre 13 – Participations et subventions .....	21

## 2 L'EQUILIBRE DU BUDGET PRIMITIF - BUDGET PRINCIPAL

Le budget primitif 2020 du budget principal est équilibré à hauteur de 18 085 561 € dont 13 263 282 € pour la section de fonctionnement et 4 822 279 € pour la section d'investissement.

La section de fonctionnement :

### FONCTIONNEMENT dépenses

Chapitre	CA 2018	BP 2019	BP 2020
011 - Charges à caractère général	2 515 991	2 654 504	2 864 808
012 - Charges de personnel et frais assimilés	5 833 013	5 683 209	5 886 800
014 - Atténuations de produits	1 081 871	1 081 871	1 086 871
65 - Autres charges de gestion courante	2 406 835	2 469 719	2 492 257
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>	<b>11 837 710</b>	<b>11 888 303</b>	<b>12 330 536</b>
66 - Charges financières	228 443	235 000	236 113
67 - Charges exceptionnelles	228 618	169 541	119 750
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	-	16 250	-
022 - Dépenses imprévues ( fonctionnement )	-	-	-
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>12 292 771</b>	<b>12 310 094</b>	<b>12 686 398</b>
023 - Virement à la section d'investissement	-	291 573	237 903
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	373 385	330 980	338 980
043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	-	-	-
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>	<b>373 385</b>	<b>622 553</b>	<b>576 883</b>
002 - Résultat de fonctionnement reporté (déficit)	-	-	-
<b>TOTAL dépenses de fonctionnement</b>	<b>12 666 156</b>	<b>12 932 647</b>	<b>13 263 282</b>

### FONCTIONNEMENT recettes

Chapitre	CA 2018	BP 2019	BP 2020
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	966 316	1 329 497	1 418 572
73 - Impôts et taxes	8 802 092	8 645 613	8 764 980
74 - Dotations, subventions et participations	2 492 183	2 326 727	2 418 237
75 - Autres produits de gestion courante	145 463	171 880	180 870
013 - Atténuations de charges	397 944	344 000	307 000
<b>Total des recettes de gestion courante</b>	<b>12 803 998</b>	<b>12 817 697</b>	<b>13 089 659</b>
76 - Produits financiers	-	-	-
77 - Produits exceptionnels	54 118	37 450	27 450
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>12 858 116</b>	<b>12 855 147</b>	<b>13 117 109</b>
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	403 116	77 500	146 173
043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	-	-	-
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>	<b>403 116</b>	<b>77 500</b>	<b>146 173</b>
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	-	-	-
<b>TOTAL des recettes de fonctionnement</b>	<b>13 261 232</b>	<b>12 932 647</b>	<b>13 263 282</b>

La section d'investissement :

### INVESTISSEMENT Dépenses

Chapitre	CA 2018	BP 2019	BP 2020
20 - Immobilisations incorporelles	319 524	250 000	253 978
204 - Subventions d'équipement versées	66 529	85 000	329 700
21 - Immobilisations corporelles	855 370	702 000	1 070 120
22 - immobilisations reçues en affectation	-	-	-
23 - Immobilisations en cours	3 600 663	859 300	736 500
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>4 842 087</b>	<b>1 896 300</b>	<b>2 390 298</b>
10 - Dotations, fonds divers et réserves	-	-	-
13 - Subventions d'investissement reçues	-	-	-
16 - Emprunts et dettes assimilées	476 566	1 515 500	1 565 000
27 - Autres immobilisations financières	-	-	-
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>476 566</b>	<b>1 515 500</b>	<b>1 565 000</b>
45 - Total des opérations pour compte de Tiers	827 301	120 000	720 808
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>6 145 955</b>	<b>3 531 800</b>	<b>4 676 106</b>
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	403 116	77 500	146 173
041 - Opérations patrimoniales	-	-	-
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>403 116</b>	<b>77 500</b>	<b>146 173</b>
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	-	-	-
<b>TOTAL des dépenses d'investissement</b>	<b>6 549 071</b>	<b>3 609 300</b>	<b>4 822 279</b>

### INVESTISSEMENT Recettes

Chapitre	CA 2018	BP 2019	BP 2020
13 - Subventions d'investissement reçues	2 657 416	783 162	1 005 812
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 189 364	1 899 402	2 103 932
21 - Immobilisations corporelles	-	-	-
23 - Immobilisations en cours	-	-	-
<b>Total recettes d'équipement</b>	<b>3 846 780</b>	<b>2 682 564</b>	<b>3 109 744</b>
10 - Dotations, fonds divers et réserves	868 920	184 183	414 844
165 - dépôts et cautionnements reçus	-	-	-
024 - Produits de cessions	-	-	-
27 - Autres immobilisations financières	-	-	-
<b>Total recettes financières</b>	<b>868 920</b>	<b>184 183</b>	<b>414 844</b>
45 - Total des opérations pour compte de Tiers	744 152	120 000	720 808
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>5 459 852</b>	<b>2 986 747</b>	<b>4 245 396</b>
021 - Virement de la section de fonctionnement	-	291 573	237 903
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	373 385	330 980	338 980
041 - Opérations patrimoniales	-	-	-
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>373 385</b>	<b>622 553</b>	<b>576 883</b>
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	-	-	-
<b>TOTAL des recettes d'investissement</b>	<b>5 833 237</b>	<b>3 609 300</b>	<b>4 822 279</b>

### 3 LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

#### 3.1 Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'élevaient à 13 263 282 € soit une augmentation de 2.56% par rapport au BP 2019.

#### FONCTIONNEMENT dépenses

Cha pitre	CA 2018	BP 2019	BP 2020
011 - Charges à caractère général	2 515 991	2 654 504	2 864 608
012 - Charges de personnel et frais assimilés	5 833 013	5 683 209	5 886 800
014 - Atténuations de produits	1 081 871	1 081 871	1 086 871
65 - Autres charges de gestion courante	2 406 835	2 469 719	2 492 257
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>	<b>11 837 710</b>	<b>11 889 303</b>	<b>12 330 536</b>
66 - Charges financières	226 443	235 000	236 113
67 - Charges exceptionnelles	228 618	169 541	119 750
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	-	16 250	-
022 - Dépenses imprévues ( fonctionnement )	-	-	-
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>12 292 771</b>	<b>12 310 094</b>	<b>12 686 398</b>
023 - Virement à la section d'investissement	-	291 573	237 903
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	373 385	330 980	338 980
043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	-	-	-
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>	<b>373 385</b>	<b>622 553</b>	<b>576 883</b>
002 - Résultat de fonctionnement reporté (déficit)	-	-	-
<b>TOTAL dépenses de fonctionnement</b>	<b>12 666 156</b>	<b>12 932 647</b>	<b>13 263 282</b>

##### 3.1.1 Les dépenses de charges à caractère général (Chapitre 011)

Libellé	CA 2018	BP 2019	BP 2020
Fonctionnement général (administration générale et moyens généraux)	437 608,58	453 235,00	527 520,00
Services techniques, gestion des bâtiments communautaires et du parc automobiles	319 554,47	372 655,00	406 150,00
Culture	285 321,78	287 194,00	309 700,00
Musée	806 510,82	781 815,00	767 077,00
Enfance	83 129,96	81 000,00	92 000,00
Jeunesse	320 250,22	300 850,00	359 850,00
Politique Ville	5 555,00	3 000,00	3 000,00
Economie / emploi / formation	9 434,05	18 110,00	14 300,00
Eau Rivières	465,64	0,00	1 000,00
GEMAPI	14 598,42	148 000,00	145 540,00
Collecte OM	164 095,24	149 945,00	205 100,00
Habitat Urbanisme Patrimoine	52 999,05	37 100,00	14 571,00
Agriculture	16 468,20	4 800,00	0,00
Activités de pleine nature	-	7 440,00	7 440,00
secours	-	11 360,00	11 360,00
<b>TOTAL</b>	<b>2 515 991,43</b>	<b>2 654 504,00</b>	<b>2 864 608,00</b>

### 3.1.2 Les charges de personnel (Chapitre 012)

Libellé	CA 2018	BP 2019	BP 2020
Salaires bruts chargés	5 372 313	5 172 197	5 272 308
Personnel mis à disposition	85 036	116 000	223 322
Versement au GEEP	171 239	154 000	169 170
Assurance statutaire	134 381	120 000	150 000
Médecine du travail	26 861	21 000	27 000
Cotisation au COS	43 183	45 000	45 000
<b>Total</b>	<b>5 833 013</b>	<b>5 683 209</b>	<b>5 886 800</b>

Les augmentations de charges de personnel sont dues notamment :

- A l'intégration du RIFSEEP
- A l'augmentation des mises à disposition de personnel à la CCLL
- A l'augmentation des charges d'assurances d personnel

### 3.1.3 Atténuations de produits (Chapitre 014)

Libellé	CA 2018	BP 2019	BP 2020
FNGIR	990 126	990 126	990 126
Autres restitutions au titre de dégrèvements			5 000
Attribution de compensation versées	91 745	91 745	91 745
<b>Atténuations de produits (chapitre 014)</b>	<b>1 081 871</b>	<b>1 081 871</b>	<b>1 086 871</b>

Outre les atténuations de recettes telles que le FNGIR et les attributions de compensation à verser, apparaît également la prise en charge des dépenses relatives aux dégrèvements sur la GEMAPI (5000€).

3.1.4 Autres charges de gestion courante (chapitre 65)

Libellé	CA 2018	BP 2019	BP 2020
<b>Indemnités Elus</b>	<b>135 016</b>	<b>135 000</b>	<b>136 000</b>
<b>Contributions aux syndicats intercommunaux</b>	<b>1 529 572</b>	<b>1 543 600</b>	<b>1 548 757</b>
SM Salagou fonctionnement	28 507	29 000	29 400
SM Navacelles fonctionnement	21 280	22 000	22 000
Syndicat abattoir	2 940	3 000	3 000
SM du bassin Frouve Hérault	7 518	7 600	7 960
SM Vallées de l'Orb et Libron	390	400	0
SM des Vallées	0		497
SM SYDEL (Pays)	99 898	100 000	116 000
SM SYDEL (Pays) participation UMUPS 2016	8 400		0
SM SYDEL (Pays) - SCOT (part fonctionnement)	29 000	29 000	37 300
SM PRAE Michel Chevalier	50 167	51 000	51 000
Syndicat Centre Hérault	1 281 472	1 300 000	1 280 000
SM FMEL	0	1 600	1 600
<b>Maison de l'emploi</b>	<b>0</b>		
<b>Financement des budgets annexes</b>	<b>625 920</b>	<b>656 119</b>	<b>685 000</b>
OFFICE DE TOURISME	294 000	294 119	323 000
OFFICE DE COMMERCE	15 340	42 000	42 000
CIAS	316 580	320 000	320 000
<b>Subventions aux communes</b>	<b>31 353</b>	<b>33 000</b>	<b>29 500</b>
Ecole de musique	23 353	25 000	29 500
<b>Subventions aux associations et autres participations</b>	<b>84 430</b>	<b>92 000</b>	<b>81 000</b>
<b>Admission non valeur et créances éteintes</b>	<b>543</b>	<b>10 000</b>	<b>12 000</b>
<b>Total</b>	<b>2 406 835</b>	<b>2 469 719</b>	<b>2 492 257</b>

L'augmentation des dépenses réalisées au chapitre 65 est décomposée comme suit :

- augmentation de la participation due au Sydel, notamment dans le cadre du SCOT
- augmentation de la subvention d'équilibre versée au budget annexe de l'office du tourisme

3.1.5 Charges financières (Chapitre 66)

Le montant des intérêts courants de la dette reste stable, le niveau des taux étant encore très bas. Le montant prévisionnel des intérêts de ligne de trésorerie en 2020 prévoit une forte mobilisation des lignes en raison des portages financiers nécessaires dans le cadre des opérations d'investissement bénéficiant d'importantes subventions.

Libellé	CA 2017	BP 2019	BP 2020
Intérêts des emprunts	198 694	205 000	205 000
Intérêts emprunts nouveaux			5 000
Intérêts des lignes de trésorerie	13 159	30 000	30 000
ICNE	3 155	0	-3 887
<b>Total</b>	<b>215 008</b>	<b>235 000</b>	<b>236 113</b>

### 3.1.6 Charges exceptionnelles (chapitre 67)

Les charges exceptionnelles étaient plus importantes en 2019, en raison d'une subvention exceptionnelle versée au budget annexe équipements touristiques.

Libellé	CA 2018	BP 2019	BP 2020
Charges exceptionnelles		1 000	
Charges exceptionnelles réouverture Musée	146 814		
Subvention exceptionnelle BA Equipements touristiques		70 185	
Subventions politique ville	81 500	86 800	86 800
Participation culture "printemps des poètes"		10 556	3 000
Subventions Culture - Remise à neuf			20 000
Subventions Culture - Roc Castel			8 000
Titres annulés sur exercice antérieur	304	1 000	1 950
<b>Total (chapitre 67)</b>	<b>228 618</b>	<b>169 541</b>	<b>119 750</b>

### 3.1.7 Chapitre 042 – opérations d'ordres entre sections

Les charges à répartir correspondent aux charges exceptionnelles du musée réalisées en 2018 dans le cadre de la réouverture.

Libellé	CA 2018	BP 2019	BP 2020
Amortissement des immobilisations	344 405	302 000	310 000
Charges à répartir	28 980	28 980	28 980
<b>Total</b>	<b>373 385</b>	<b>330 980</b>	<b>338 980</b>

## 3.2 Les recettes de fonctionnement

### FONCTIONNEMENT recettes

Chapitre	CA 2018	BP 2019	BP 2020
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	966 316	1 329 497	1 418 572
73 - Impôts et taxes	8 802 092	8 646 613	8 764 980
74 - Dotations, subventions et participations	2 492 183	2 326 727	2 418 237
75 - Autres produits de gestion courante	145 463	171 860	180 870
013 - Atténuations de charges	397 944	344 000	307 000
<b>Total des recettes de gestion courante</b>	<b>12 803 998</b>	<b>12 817 697</b>	<b>13 089 659</b>
76 - Produits financiers			
77 - Produits exceptionnels	54 118	37 450	27 450
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>12 858 116</b>	<b>12 855 147</b>	<b>13 117 109</b>
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	403 116	77 500	146 173
043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement			
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>	<b>403 116</b>	<b>77 500</b>	<b>146 173</b>
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent)			
<b>TOTAL des recettes de fonctionnement</b>	<b>13 261 232</b>	<b>12 932 647</b>	<b>13 263 282</b>

### 3.2.1 Atténuations de charges (chapitre 013)

Libellé	CA 2018	BP 2019	BP 2020
Stock musée	151 569	183 000	151 500
Contrats aidés / Adultes relais et remboursements décharges d'activités syndicales	152 873	53 000	115 500
Assurances	93 502	40 000	40 000
<b>Atténuations de charges (Chap 013)</b>	<b>397 944</b>	<b>344 000</b>	<b>307 000</b>

### 3.2.2 Les produits des services (chapitre 70)

Libellé	CA 2018	BP 2019	BP 2020
Redevance spéciale Ordures Ménagères	80 667	80 997	80 997
Produits des services :			
Musée	244 674	455 000	452 425
Culture	29 523	22 500	25 000
Jeunesse	250 944	350 000	360 000
Petite enfance	82 981	110 000	110 000
Mise à disposition de personnel aux budgets annexes	66 822	93 000	44 950
Mise à disposition de services et de personnel aux communes	147 194	119 000	290 000
Refacturation de frais aux communes et autres redevables	56 625	76 000	35 200
Facturation service Autorisations droit de sol	8 885	23 000	20 000
<b>TOTAL chapitre 70</b>	<b>966 316</b>	<b>1 329 497</b>	<b>1 418 572</b>

### 3.2.3 Impôts et taxes (chapitre 73)

Libellé	CA 2018	BP 2019	BP 2020
Produits des taxes foncières et d'habitation	3 146 201	3 172 335	3 223 310
CFE	810 870	910 000	863 880
Roles supplémentaires	369 572		
CVAE	303 289	311 327	315 000
TASCOM	174 345	180 000	230 000
IFER	165 883	165 000	192 000
Attributions de compensation	467 475	467 475	467 476
Attributions de compensation Politique Ville	203 849	203 849	203 849
FPIC	254 464	254 897	279 307
TEOM	2 530 556	2 575 830	2 615 158
GEMAPI	375 688	375 000	375 000
<b>TOTAL chapitre 73</b>	<b>8 802 092</b>	<b>8 615 713</b>	<b>8 764 980</b>

Pour l'exercice 2020, il n'est pas prévu d'augmenter la fiscalité et la loi de finances 2020 ne le permettra pas non plus dans le cadre de la prochaine suppression de TH en 2023.

Le projet de loi de finances 2020 prévoyait dans sa version initiale un gel des bases de taxe d'habitation pour l'année 2020 et donc la non application du coefficient de revalorisation forfaitaire (+2,20% en 2019).

Néanmoins, la commission des finances de l'Assemblée nationale a adopté début octobre un amendement qui réintroduit une revalorisation de +0,9% pour les bases de taxe d'habitation 2020, ce dernier ayant été accepté par le gouvernement en séance plénière.

La CC a délibéré en septembre sur l'augmentation du coefficient multiplicateur de la TASCOM.

A ce jour, le calcul de l'éventuel reste à charge pour la collectivité du fait de l'augmentation du taux de TH en 2018, dans le cadre de la suppression de la TH de 80 % des imposables, n'a pas été confirmé ni précisé par les services fiscaux, attendant l'approbation de la loi de finances en décembre.

### 3.2.4 Dotations et participations (chapitre 74)

Le montant de la dotation d'intercommunalité connaît une légère progression depuis 2018.

La baisse du montant des subventions de fonctionnement versées est due, pour l'essentiel, à la fin du financement du service « petit cycle et grand cycle de l'Eau » par l'Agence de l'Eau.

Libellé	CA 2018	BP 2019	BP 2020
Dotation d'intercommunalité (DGF)	262097	261000	319009
Dotation de compensation (DGF)	354906	344000	338783
Compensations fiscales	226903	220000	230000
FCTVA entretien bâtiments publics 2017	1966		
Subventions dont :	1646311	1501727	1530445
Centre bourg	33000		25000
VAH	35739		25000
Animation volet urbain AT1	-00	53000	20000
Agriculture	2245	-00	-00
LAM	9200	12000	12000
MSAP	29903	30000	30000
Eau rivières-GEMAPI	74138		50000
Enfance	790790		673240
Jeunesse	394846	1139227	453205
Politique ville	8000	13000	13000
Musée	52000	69000	70000
Culture	186450	185500	159000
<b>Total chapitre 74</b>	<b>2492183</b>	<b>2326727</b>	<b>2418237</b>

### 3.2.5 Autres produits de gestion courante (chapitre 75)

De nombreuses conventions d'occupation du domaine public ont été actualisées en 2019, contribuant à une hausse des redevances correspondantes.

Libellé	CA 2018	BP 2019	BP 2020
Loyers MSP Caylar	29097	29450	33100
Loyers Hôtel des Entreprises soubes	13010	16370	17830
Loyers ESAT Le Caylar	70749	76000	78000
Loyers MSP Barral	17506	29640	31540
Loyers Logement Fraisse			
Loyers Mégisserie	13953	20400	20400
Loyers Agriculture	1148		
<b>Total chapitre 75</b>	<b>145463</b>	<b>171860</b>	<b>180870</b>

3.2.6 Produits exceptionnels (chapitre 77)

Libellé	CA 2018	BP 2019	BP 2020
Mécénat Culture	18 014	17 450	17 450
Mécénat Musée	31 900	20 000	10 000
Autres recettes exceptionnelles	4 204		
Produit des cessions			
<b>Total</b>	<b>54 118</b>	<b>37 450</b>	<b>27 450</b>

3.2.7 Chapitre 042 – opérations d'ordres entre sections

Libellé	CA 2018	BP 2019	BP 2020
Amortissements subventions	43382	77500	109173
Transfert charges à étaler	144900		
Transfert des opérations en régie	175000		37000
	<b>363282</b>	<b>77500</b>	<b>146173</b>

## L'EPARGNE

L'épargne de gestion, solde entre les recettes réelles de fonctionnement, hors produits exceptionnels et financiers, et les dépenses réelles de fonctionnement avant intégration des intérêts de la dette et des charges exceptionnelles, mesure la capacité de la collectivité sur son fonctionnement courant à dégager des ressources pour investir.

Libellé	CA 2018	BP 2019	BP 2020
70 Produits des services et ventes diverses	986 316	1 329 497	1 418 572
73 Produits des impôts et taxes	8 802 092	8 645 613	8 764 980
74 Dotations et subventions	2 492 183	2 326 727	2 418 237
75 Autres produits de gestion courante	145 463	171 860	180 870
013 Atténuation de charges	397 944	344 000	307 000
<b>Recettes courantes de fonctionnement (1)</b>	<b>12 803 998</b>	<b>12 817 697</b>	<b>13 089 659</b>
011 Charges à caractère général	2 515 991	2 654 504	2 864 608
012 Charges de personnel	5 833 013	5 683 209	5 886 800
65 Autres charges de gestion courante	2 406 835	2 489 719	2 492 257
014 Atténuation de produits	1 081 871	1 081 871	1 066 871
<b>Dépenses courantes de fonctionnement hors intérêts et hors charges exceptionnelles(2)</b>	<b>11 837 710</b>	<b>11 689 303</b>	<b>12 330 536</b>
<b>Epargne courante (3)=(1) - (2)</b>	<b>966 288</b>	<b>1 128 394</b>	<b>759 123</b>
66 Charges financières	226 443	235 000	236 113
76 Produits financiers	0	0	0
<b>Résultat financier (4)</b>	<b>-226 443</b>	<b>-235 000</b>	<b>-236 113</b>
Charges exceptionnelles et provisions semi-budgétaires (67 et 69)	228 618	169 541	119 750
Produits exceptionnels hors cessions, et transferts de charges (77 et 79)	54 116	37 450	27 450
<b>Résultat exceptionnel (5)</b>	<b>-174 500</b>	<b>-132 091</b>	<b>-92 300</b>
<b>Epargne Brute (6) = (3)+(4)+(5)</b>	<b>565 345</b>	<b>561 303</b>	<b>430 711</b>

## 4 LES RATIOS

Ratios	Valeurs	moyennes de la strate
1) Dépenses Réelles de Fonctionnement (DRF) / population	853,71	272
2) Produits impôts directs (PID) / population	416,73	275
3) Recettes Réelles de Fonctionnement (RRF) / population	879,75	332
4) Dépenses d'équipement brut (DEB) / population	160,31	80
5) Encours de dette (ED) / population	571,69	176
6) DGF/population	44,12	65

## 5 LA DETTE

### 5.1 Encours de dette

L'encours de dette est réparti sur le budget principal et les budgets annexes PAE-ZAE et Equipements touristiques.

Au stade du budget primitif 2020, le volume d'emprunt d'équilibre tous budgets confondus s'élève à 2 131 973 € et se décompose comme suit :

- Budget principal : 2 103 932 €
- Budget annexe Office de Tourisme : 28 041 €

Le montant des recettes de dette prévu au budget primitif 2020 du budget principal pourra être réduit du montant des subventions qui seront attribuées en 2020 et en fonction du taux effectif des investissements.

### 5.2 Composition de l'encours de dette au 1er janvier 2020

#### 5.2.1 La dette du budget principal

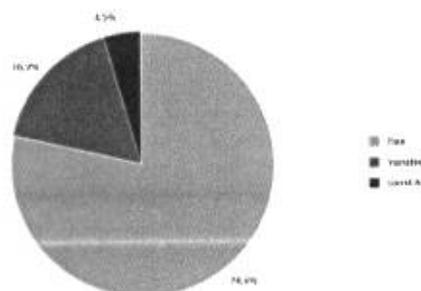
Les tableaux présentés ci-dessous intègrent les emprunts mobilisés au cours de l'exercice 2019.

#### 5.2.2 Synthèse de la dette au 01/01/2020

Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (ExEx, Annuel)	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne	Nombre de lignes
8 523 835,61 €	2,26 %	14 ans et 1 mois	7 ans et 7 mois	27

#### 5.2.3 Dette par risque

Type	Capital Restant Dû	% d'exposition	Taux moyen (ExEx, Annuel)
Fixe	6 703 708,95 €	78,65 %	2,66 %
Variable	1 437 179,55 €	16,86 %	0,53 %
Livret A	382 947,11 €	4,49 %	1,71 %
<b>Ensemble des risques</b>	<b>8 523 835,61 €</b>	<b>100,00 %</b>	<b>2,26 %</b>



#### 5.2.4 Dette par prêteur

Prêteur	Capital Restant Dû	% du CRD	Disponible (Revolving)
CAISSE D'EPARGNE	2 405 214.72 €	28,22 %	
CREDIT AGRICOLE	2 028 591.51 €	23,80 %	
BANQUE POSTALE	1 969 747.34 €	23,11 %	
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 619 131.62 €	19,00 %	
SOCIETE GENERALE	390 950.14 €	4,59 %	
Autres prêteurs	110 200.28 €	1,29 %	
<b>Ensemble des prêteurs</b>	<b>8 523 835.61 €</b>	<b>100,00 %</b>	-

### 5.2.5 Dette par année

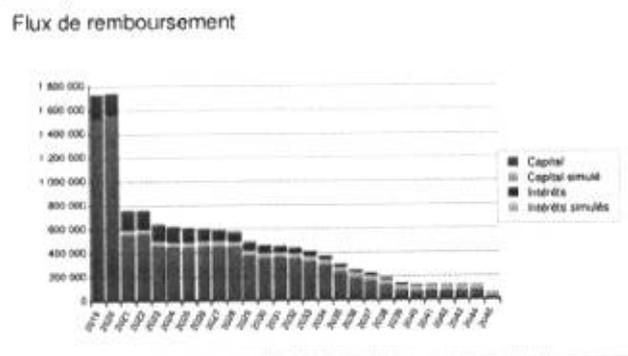
Pour rappel, deux prêts relais ont été souscrits en 2016 et 2017 dans le cadre des travaux du musée. Un des deux prêts relais de 1 000 000 € a été remboursé en 2019 comme prévu. S'agissant du 2<sup>ème</sup> prêt relais de 1 000 000 € également, qui avait été souscrit en 2017 auprès du crédit agricole, il sera consolidé en long terme auprès du même prêteur. Malgré le respect du plan prévisionnel de financement du musée, la dégradation de l'épargne liée aux baisses des dotations et à l'arrêt des contrats aidés, survenus après 2017, rend plus difficile le remboursement prévu de cet emprunt.

L'encours de dette au 31/12/2020 s'élève, après consolidation de ce prêt en long terme, à 7 974 944 €.

Année de la date de début d'exercice	CRD début d'exercice	Capital amorti	Intérêts	Flux total	CRD fin d'exercice	
2019	9 777 099.17 €	1 518 263.56 €	* 204 224.74 €	* 1 722 488.30 €	8 523 835.61 €	Ⓢ
2020	8 523 835.61 €	1 548 890.77 €	* 185 356.18 €	* 1 734 246.95 €	7 974 944.84 €	Ⓢ
2021	7 974 944.84 €	585 778.67 €	* 181 307.89 €	* 767 086.56 €	7 389 166.17 €	Ⓢ
2022	7 389 166.17 €	594 105.76 €	* 169 685.05 €	* 763 770.81 €	6 795 060.42 €	Ⓢ
2023	6 795 060.42 €	490 064.31 €	* 157 854.22 €	* 847 918.53 €	6 304 996.10 €	Ⓢ
2024	6 304 996.10 €	481 073.30 €	* 145 858.32 €	* 826 931.82 €	5 823 922.80 €	Ⓢ
2025	5 823 922.80 €	479 781.22 €	* 133 634.36 €	* 813 415.58 €	5 344 141.58 €	Ⓢ
2026	5 344 141.58 €	488 441.35 €	* 121 086.64 €	* 609 527.99 €	4 855 700.21 €	Ⓢ
2027	4 855 700.21 €	489 942.45 €	* 108 412.40 €	* 598 354.85 €	4 365 757.76 €	Ⓢ
2028	4 365 757.76 €	483 684.56 €	* 95 898.04 €	* 579 550.80 €	3 882 073.20 €	Ⓢ
2029	3 882 073.20 €	409 902.91 €	* 84 366.04 €	* 494 268.95 €	3 472 170.30 €	Ⓢ
2030	3 472 170.30 €	389 106.76 €	* 75 152.36 €	* 464 259.12 €	3 083 063.54 €	Ⓢ
2031	3 083 063.54 €	363 253.95 €	* 66 177.67 €	* 459 431.82 €	2 689 809.59 €	Ⓢ
2032	2 689 809.59 €	385 436.75 €	* 58 986.90 €	* 442 423.85 €	2 304 372.84 €	Ⓢ
2033	2 304 372.84 €	359 927.48 €	* 48 677.44 €	* 408 804.92 €	1 944 445.36 €	Ⓢ
2034	1 944 445.36 €	332 513.88 €	* 40 886.25 €	* 373 399.93 €	1 611 931.68 €	Ⓢ
2035	1 611 931.68 €	288 822.24 €	* 33 956.27 €	* 302 778.51 €	1 343 109.43 €	Ⓢ
2036	1 343 109.43 €	223 490.59 €	* 28 941.05 €	* 262 431.84 €	1 119 618.84 €	Ⓢ
2037	1 119 618.84 €	197 351.14 €	* 24 509.18 €	* 221 860.32 €	922 267.89 €	Ⓢ
2038	922 267.89 €	162 762.61 €	* 20 532.26 €	* 183 294.89 €	759 505.08 €	Ⓢ
2039	759 505.08 €	118 831.52 €	* 17 296.48 €	* 136 128.00 €	640 673.56 €	Ⓢ
2040	640 673.56 €	109 873.64 €	* 14 583.39 €	* 124 457.03 €	530 799.92 €	Ⓢ
2041	530 799.92 €	112 463.31 €	* 11 896.91 €	* 124 360.22 €	418 336.61 €	Ⓢ
2042	418 336.61 €	115 125.64 €	* 9 120.49 €	* 124 246.13 €	303 210.97 €	Ⓢ
2043	303 210.97 €	117 862.84 €	* 6 277.84 €	* 124 140.68 €	185 348.14 €	Ⓢ
2044	185 348.14 €	120 677.25 €	* 3 358.08 €	* 124 035.33 €	64 670.89 €	Ⓢ
2045	64 670.89 €	64 670.89 €	791.46 €	65 462.37 €	0.00 €	Ⓢ
		11 042 099.15 €	* 2 046 775.95 €	* 13 088 875.10 €		

### 5.2.6 Flux de remboursement

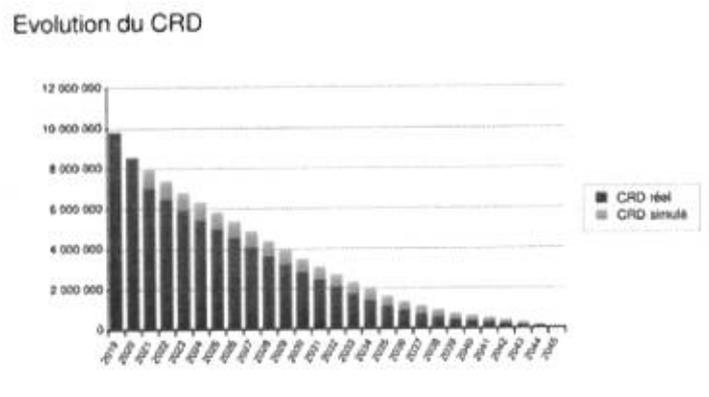
Ce profil de remboursement intègre la consolidation du prêt relai d'un million d'euros (capital et intérêts simulés).



Les années 2019/2020 sont impactées par les échéances de remboursement des deux prêts relais contractés au titre des travaux du musée.

### 5.2.7 Evolution du capital restant dû

L'évolution du capital restant dû intègre la consolidation du prêt relai d'un million d'euros (CRD simulé).



## 5.3 La trésorerie

Au 01/01/2020, le montant global des contrats de trésorerie de la CCLL s'élève à 2 700 000 €.

## 5.4 Annuité

L'annuité prévisionnelle pour l'année 2020 des emprunts long terme contractés à ce jour sur le budget principal s'établit à 775 000 € dont :

- 565 000 € pour le remboursement en capital des prêts long terme
- 210 000 € pour le paiement des charges d'intérêts

Les échéances du nouveau prêt contracté au titre du refinancement de dette auprès du crédit agricole impacteront l'exercice 2021 (refinancement 2020 avec remboursement annuelle des échéances).

## 6 LA SECTION D'INVESTISSEMENT

### 6.1 Les restes à réaliser 2019

Comme indiqué dans le rapport sur les orientations budgétaires, la communauté de communes vote son budget de manière anticipée en décembre, sans reprise des résultats, ni restes à réaliser.

L'état des restes à réaliser n'est pas encore établi, les mandatements sur la section d'investissement intervenant jusqu'à la mi-décembre.

### 6.2 Les dépenses d'investissement

#### INVESTISSEMENT Dépenses

Chapitre	CA 2018	BP 2019	BP 2020
20 - Immobilisations incorporelles	319 524	250 000	253 978
204 - Subventions d'équipement versées	66 529	85 000	329 700
21 - Immobilisations corporelles	855 370	702 000	1 070 120
22 - immobilisations reçues en affectation	-	-	-
23 - Immobilisations en cours	3 600 663	859 300	736 500
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>4 842 087</b>	<b>1 896 300</b>	<b>2 390 298</b>
10 - Dotations, fonds divers et réserves	-	-	-
13 - Subventions d'investissement reçues	-	-	-
16 - Emprunts et dettes assimilées	476 566	1 515 500	1 565 000
27 - Autres immobilisations financières	-	-	-
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>476 566</b>	<b>1 515 500</b>	<b>1 565 000</b>
45 - Total des opérations pour compte de Tiers	827 301	120 000	720 808
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>6 145 955</b>	<b>3 531 800</b>	<b>4 676 106</b>
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	403 116	77 500	146 173
041 - Opérations patrimoniales	-	-	-
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>403 116</b>	<b>77 500</b>	<b>146 173</b>
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	-	-	-
<b>TOTAL des dépenses d'investissement</b>	<b>6 549 071</b>	<b>3 609 300</b>	<b>4 822 279</b>

#### 6.2.1 Chapitre 16 - Dette

Le remboursement de la dette sera de 1 565 000 € dont 1 000 000 € de refinancement de dette auprès du Crédit Agricole (consolidation d'un prêt relai d'un million d'euros).

6.2.2 Chapitres 20/204/21/23/458... – Dépenses d'équipement et dépenses pour compte de tiers

Le montant des dépenses d'équipement s'élève à 2 390 298 € au BP 2020, décomposé comme suit :

- Acquisitions pour un montant de 361 170 €
- Etudes et travaux pour un montant de 2 029 128 €

**Détail des acquisitions**

Service	Libellé	Montant
CULTURE	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	15 000,00
JEUNESSE	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	1 400,00
JEUNESSE	MOBILIER	3 319,00
JEUNESSE	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 981,00
JEUNESSE	LOGICIEL	1 070,00
PETITE ENFANCE	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	25 000,00
ECONOMIE	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	1 200,00
GEMAPI	MATERIEL DE TRANSPORT	15 000,00
GEMAPI	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 000,00
GEMAPI	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	5 200,00
GEMAPI	CREATION SITE INTERNET	2 500,00
GRH / PREVENTION	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 000,00
INFORMATIQUE	MATÉRIEL DE BUREAU ET MATÉRIEL INFORMATIQUE	40 000,00
INFORMATIQUE	LOGICIEL DELIBERATIONS	30 000,00
OM	AUTRE MATÉRIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE	35 000,00
OM	MATÉRIEL DE TRANSPORT MINI BENNE	86 000,00
OM	COMPOSTEURS INDIVIDUEL	6 500,00
SERVICES TECHNIQUES	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	21 000,00
SERVTECH	MATERIEL DE TRANSPORT	30 000,00
SERVTECH	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 000,00
SERVTECH	MOBILIER	6 000,00
SPORTS	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 000,00
SPORTS	PONTON BASE NAUTIQUE	8 000,00
<b>TOTAL</b>		<b>361 170,00</b>

Le budget 2020 intègre essentiellement en investissement la suite des autorisations de programme votées depuis 2018 et en particulier le démarrage des travaux sur l'opération de requalification des espaces publics du hameau de Navacelles, ainsi que certaines acquisitions nécessaires au fonctionnement des services.

Compte tenu du vote du budget 2020 avant le vote du compte administratif 2019, les restes à réaliser en dépenses et en recettes seront repris lors du vote du budget supplémentaire.

Détail des AP/CP

N°	N° ET INTITULE DE L'AP	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	CP prévisionnel 2020
1	Elaboration du PLUI	4 20 000,00	113 500,00
2	Réhabilitation du hameau de Navacelles	1 920 000,00	720 808,00
3	Poursuite des travaux du musée	4 464 840,00	373 000,00
4	Opération Programmée d'amélioration de l'habitat	1 389 147,00	101 000,00
5	Opération Façade	75 000,00	130 000,00
6	Système d'information Géographique	500 000,00	250 000,00
7	Programmation pluriannuelle de travaux dans le cadre de la compétence GEMAPI (Etudes, restauration, renaturation, protection inondation)	1 240 000,00	412 520,00
	<b>TOTAUX</b>	<b>9 588 987,00</b>	<b>1 987 328,00</b>

6.2.3 Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections

Libellé	CA 2018	BP 2019	BP 2020
Amortissements subventions	43 382,00	77 500,00	109 173,00
Transfert des opérations en régie	175 000,00		37 000,00
	<b>363 282,00</b>	<b>77 500,00</b>	<b>146 173,00</b>

### 6.3 Les recettes d'investissement

#### INVESTISSEMENT Recettes

Chapitre	CA 2018	BP 2019	BP 2020
13 - Subventions d'investissement reçues	2 857 416	783 162	1 005 812
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 189 364	1 899 402	2 103 932
21 - Immobilisations corporelles	-	-	-
23 - Immobilisations en cours	-	-	-
<b>Total recettes d'équipement</b>	<b>3 846 780</b>	<b>2 682 564</b>	<b>3 109 744</b>
10 - Dotations, fonds divers et réserves	868 920	184 183	414 844
165 - dépôts et cautionnements reçus	-	-	-
024 - Produits de cessions	-	-	-
27 - Autres immobilisations financières	-	-	-
<b>Total recettes financières</b>	<b>868 920</b>	<b>184 183</b>	<b>414 844</b>
45 - Total des opérations pour compte de Tiers	744 152	120 000	720 806
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>5 459 852</b>	<b>2 986 747</b>	<b>4 245 396</b>
021 - Virement de la section de fonctionnement	-	291 573	237 903
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	373 385	330 960	338 980
041 - Opérations patrimoniales	-	-	-
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>373 385</b>	<b>622 553</b>	<b>576 883</b>
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	-	-	-
<b>TOTAL des recettes d'investissement</b>	<b>5 833 237</b>	<b>3 609 300</b>	<b>4 822 279</b>

#### 6.3.1 Chapitre 10 – Recettes financières

Le montant des recettes financières s'élève à 414 844 € et correspond au reversement du FCTVA.

#### 6.3.2 Chapitre 13 – Participations et subventions

Financeurs	BP 2020
Europe	216 274,00
Etat	105 592,00
Région	143 415,00
Département	93 864,00
Autres	446 667,00
<b>Total</b>	<b>1 005 812,00</b>

#### 6.3.3 Chapitre 16 – Dette

Au stade du budget primitif, le montant de l'emprunt d'équilibre s'élève à 2 103 932 € et sera diminué courant 2020 des nouvelles subventions attribuées et potentiellement des résultats N-1.

#### 6.3.4 Chapitre 040 – opérations d'ordres de transfert entre sections

Libellé	CA 2018	BP 2019	BP 2020
Amortissement des immobilisations	344 405	302 000	310 000
Charges à répartir	28 980	28 980	28 980
<b>Total</b>	<b>373 385</b>	<b>330 980</b>	<b>338 960</b>

## 7 LES BUDGETS ANNEXES

### 7.1 Les budgets tourisme (Office de tourisme, Equipements touristiques)

#### 7.1.1 Budget annexe OFFICE DU TOURISME

L'office de tourisme intercommunal a été classé en catégorie 1 en 2019. Cette catégorie implique des contraintes tant sur l'organisation et les compétences du personnel que sur les actions de marketing (ex : dépliants à traduire en 4 langues).

Suite à la fermeture de l'antenne de l'office de la Baume Auriol, le recours à des emplois saisonniers a été réduit en 2019. Par ailleurs, le poste de l'agent en charge de la coordination des activités de pleine nature parti à la retraite a été remplacé par une mise à disposition du service des sports de la ville de Lodève sur le budget principal.

Dans le cadre de sa compétence promotion touristique, l'office du tourisme gèrera en 2020 la centrale de réservation, qui intègre, entre autres, les prestations du musée à destination des groupes.

#### Section de fonctionnement

Chapitre	CA 2018	BP 2019	BP 2020
<b>Fonctionnement – Dépenses</b>	<b>548 558,13</b>	<b>427 389,00</b>	<b>458 500,00</b>
011 - Charges à caractère général	83 168,12	91 280,00	158 500,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	445 480,52	314 200,00	290 000,00
014 – Atténuation de produits	4 329,49	4 700,00	4 700,00
65 - Autres charges de gestion courante	10 775,66	12 000,00	-00
042 - opérations d'ordre de section à section	4 804,34	5 209,00	5 300,00
<b>Fonctionnement – Recettes</b>	<b>570 520,81</b>	<b>427 389,00</b>	<b>458 500,00</b>
013 - atténuation de charges	46 433,97	17 250,00	14 200,00
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	166 246,57	54 520,00	5 500,00
73 - Impôts et taxes	53 877,07	54 500,00	60 100,00
74 - Dotations, subventions et participations	9 404,77	7 000,00	55 700,00
75 - Autres produits de gestion courante	294 000,00	294 119,00	323 000,00
77 - produits exceptionnels	558,43	-00	-00

#### Section d'investissement

Chapitre	CA 2018	BP 2019	BP 2020
<b>Investissement – Dépenses</b>	<b>22 288,93</b>	<b>144 800,00</b>	<b>66 264,00</b>
20 - Immobilisations incorporelles	0,00	7 100,00	1 144,00
21 - Immobilisations corporelles	1 948,20	137 700,00	65 120,00
001 - solde d'exécution reporté	20 340,73	-00	-00
<b>Investissement – Recettes</b>	<b>20 749,45</b>	<b>144 800,00</b>	<b>66 264,00</b>
10 - Dotations, fonds divers et réserves	15 945,11	22 580,00	10 870,00
13 - Subventions d'investissement	-00	-00	22 053,00
16 - emprunts	-00	117 011,00	28 041,00
040 - opérations d'ordre de section à section	4 804,34	5 209,00	5 300,00

### 7.1.2 Budget annexe EQUIPEMENTS TOURISTIQUES

Les modes de gestion des équipements touristiques de la Baume Auriol (restaurant et accueil boutique) et du camping des Vailhés ont été revus en 2019.

Le budget 2020 intègre essentiellement les opérations relatives à la nouvelle délégation de service public du camping (conclue en mai 2019), les redevances d'occupation du nouvel exploitant de la Baume Auriol, les échéances de dette et quelques autres dépenses restant à la charge de la Communauté de Communes.

#### Section de fonctionnement

Chapitre	CA 2018	BP 2019	BP 2020
<b>Fonctionnement – Dépenses</b>	<b>464 825,44</b>	<b>260 975,00</b>	<b>46 990,00</b>
011 - Charges à caractère général	212 534,43	73 386,00	19 650,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	223 798,46	55 520,00	1 800,00
66 - Charges financières	18 026,42	22 361,00	20 440,00
67 - Charges exceptionnelles	0,00	45 000,00	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	10 466,13	84 708,00	5 100,00
<b>Fonctionnement – Recettes</b>	<b>455 586,24</b>	<b>260 975,00</b>	<b>46 990,00</b>
70 - Produits des services, ...	429 264,96	140 790,00	26 990,00
73 - Impôts et taxes		0,00	
74 - Dotations, subventions et participations	1 194,00	0,00	
75 - Autres produits de gestion courante	5 549,48	15 000,00	20 000,00
77 - Produit exceptionnels	3 300,00	105 185,00	

#### Section d'investissement

Chapitre	CA 2018	BP 2019	BP 2020
<b>Investissement – Dépenses</b>	<b>320 226,27</b>	<b>64 708,00</b>	<b>72 220,00</b>
16 - Emprunts et dettes assimilées	44 963,27	58 968,00	61 100,00
20 - Immobilisations incorporelles	6 000,00	0,00	
21 - Immobilisations corporelles	33 733,18	5 740,00	11 120,00
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement	235 529,82	0,00	
<b>Investissement – Recettes</b>	<b>346 267,54</b>	<b>64 708,00</b>	<b>72 220,00</b>
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement			67 120,00
10 - Dotations, fonds divers et réserves			
165 - cautions			
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	10 466,31	64 708,00	5 100,00

## 7.2 Les budgets économiques

### 7.2.1 Budget annexe ZAE-PAE

Les montants des terrains restant à la vente sur ce budget s'élèvent à 416 786 € HT répartis comme suit :

- Les Arques (Soubès) : 273 429 € HT
- Les Rocailles (Le Caylar) : 19 563 € HT
- PAE Les Moulinages (Lodève) : 123 794 € HT

### Section de fonctionnement

Chapitre	CA 2018	BP 2019	BP 2020
<b>Fonctionnement – Dépenses</b>	<b>336 323,06</b>	<b>653 574,00</b>	<b>466 486,00</b>
011 - Charges à caractère général	91 646,44	141 000,00	41 900,00
66 - Charges financières	3 783,77	2 850,00	3 900,00
042 - Opération de transfert entre sections	237 109,08	500 974,00	416 786,00
043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	3 783,77	2 850,00	3 900,00
023 - Virement à la section d'investissement			
<b>Fonctionnement – Recettes</b>	<b>266 626,88</b>	<b>653 574,00</b>	<b>466 486,00</b>
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	237 109,08	500 974,00	416 786,00
75 - Autres produits de gestion courante	7 649,92	5 900,00	5 900,00
042 - Opération de transfert entre sections	36 377,86	143 850,00	39 900,00
043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	3 783,77	2 850,00	3 900,00

### Section d'investissement

Chapitre	CA 2018	BP 2019	BP 2020
<b>Investissement – Dépenses</b>	<b>485 155,43</b>	<b>500 974,00</b>	<b>416 786,00</b>
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement	152 146,95		
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	36 377,86	143 850,00	39 900,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	59 973,78	48 140,00	14 500,00
21 - Immobilisations corporelles	236 656,84	308 984,00	362 386,00
<b>Investissement – Recettes</b>	<b>251 794,30</b>	<b>500 974,00</b>	<b>416 786,00</b>
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	237 109,08	500 974,00	416 786,00
10 - Affectations du résultat (1068)	14 685,22		
16 - Emprunts et dettes assimilées			

7.2.2 Budget annexe OFFICE DE COMMERCE

Le budget annexe Office de commerce supportera comme tous les ans les charges relatives à l'organisation d'actions en faveur du commerce et de l'artisanat avec notamment le salon des métiers d'art qui représente la plus grosse dépense de fonctionnement sur le chapitre des charges à caractère général (011).

**Section de fonctionnement**

Chapitre	CA 2018	BP 2019	BP 2020
<b>Fonctionnement – Dépenses</b>	<b>74 865,17</b>	<b>78 200,00</b>	<b>77 000,00</b>
011 - Charges à caractère général	21 322,34	25 500,00	27 950,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	53 542,83	52 700,00	49 050,00
<b>Fonctionnement – Recettes</b>	<b>75 765,78</b>	<b>78 200,00</b>	<b>77 000,00</b>
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	17 085,73	14 200,00	18 000,00
74 - Dotations, subventions et participations	35 437,20	15 000,00	10 000,00
75 - Autres produits de gestion courante	15 340,00	42 000,00	42 000,00
77 - Produits exceptionnels	7 700,00	7 000,00	7 000,00
002 - résultat de fonctionnement reporté	202,85	0,00	

**Section d'investissement**

Chapitre	CA 2018	BP 2019	BP 2020
<b>Investissement – Dépenses</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
21 - Immobilisations corporelles	--	--	--
001 - solde d'exécution reporté	--	--	--
<b>Investissement – Recettes</b>	<b>6 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
001 - Résultat reporté d'investissement	6 600,00	--	--
10 - Dotations, fonds divers et réserves	--	--	--

### 7.3 SPANC

Le budget annexe SPANC poursuit le cycle de contrôles des installations d'assainissement non collectifs.

La mission de gestion du programme d'aides à la réhabilitation ne s'est pas poursuivie, en conséquence de la décision d'arrêt de l'Agence de l'eau.

#### Section de fonctionnement

Chapitre	CA 2018	BP 2019	BP2020
<b>Fonctionnement – Dépenses</b>	<b>45 880,10</b>	<b>33 700,00</b>	<b>24 519,00</b>
011 - Charges à caractère général	1 223,29	2 295,00	2 714,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	44 122,19	30 000,00	20 250,00
65 - Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	500,00
042 - opération de transfert entre sections	255,00	255,00	255,00
67 - charges exceptionnelles	279,62	650,00	300,00
68 - Dotations aux amortissements et provisions	0,00	500,00	500,00
<b>Fonctionnement – Recettes</b>	<b>46 464,22</b>	<b>33 700,00</b>	<b>24 519,00</b>
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	35 723,43	28 500,00	18 019,00
74 - Dotations, subventions et participations	3 708,00	5 200,00	6 500,00
002 - Excédent d'exploitation reporté	7 032,79		

#### Section d'investissement

Chapitre	CA 2018	BP 2019	BP2020
<b>Investissement – Dépenses</b>	<b>51 175,50</b>	<b>161 203,00</b>	<b>100 255,00</b>
21 - Immobilisations corporelles	175,50	255,00	255,00
458101 - aides à la réhabilitation des ANC	51 000,00	160 948,00	100 000,00
<b>Investissement – Recettes</b>	<b>63 879,26</b>	<b>161 203,00</b>	<b>100 255,00</b>
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	12 624,26		
040 - Opération d'ordre entre sections	255,00	255,00	255,00
458201 - aides à la réhabilitation des ANC	51 000,00	160 948,00	100 000,00

8 LES MUTUALISATIONS DE PERSONNEL

BILAN AU 31/12/2019

Administration origine	Nombre d'agents	Fonction	CCLL	Commune de Lodève	SIEL
CCLL	1	DGS	50%	50,00 %	X
	1	Directeur ERA	33%	33%	33%
	1	Technicien SPANC	65%	35%	X
	1	Instructeur droit des sols	50%	50%	X
	1	Directeur de la culture et du spectacle vivant	70%	30%	X
	1	DRH	70%	30%	X
	1	Conseiller de Prévention	50%	50 %	X
	1	ATSEM	0%	100 %	X
	3	Direction Habitat Urbanisme Patrimoine	Nombre défini dans l'année	Nombre défini dans l'année	X
	1	DIRECTION ECONOMIE / service AGRICULTURE	Nombre défini dans l'année	Nombre défini dans l'année	X
1	Directeur Enfance Jeunesse	80%	20%	X	
Commune de Lodève		Service des affaires scolaires (dans le cadre du transfert ALP)	Nombre défini dans l'année	Nombre défini dans l'année	x
		SERVICE DES SPORTS	1/3 du temps d'un équivalent temps plein du service	2/3 du temps d'un équivalent temps plein du service	X
	1	DGA Ressources	50%	50%	X
	1	Commande Publique	50%	50%	X
	1	Assistant instructeur droit des sols	50%	50%	X
	1	Secrétaire Technique	85% (de 90%)	15% (de 90%)	X
	2	Agent d'entretien	100 %	0%	X
	1	Directeur des Services techniques	10%	90%	X
	1	Magasinier	15%	85%	X
1	Menuisier	10%	90%	X	

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus -  
COMMUNAUTE DE COMMUNES LODEVOIS & LARZAC (1)**  
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET : 20001734100104

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE LODEVE

M. 14

**Budget primitif  
voté par nature**

BUDGET : ZAE-PAE (3)

ANNEE 2020

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc.)

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé ou budget annexe.

## Sommaire

### I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

### II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

### III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	16
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

### IV - Annexes (7)

#### A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	20
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	24
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	28
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	29
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	30
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	31
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

#### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

#### C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

#### D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	32

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 200017341	COMMUNAUTE DE COMMUNES LODEVOIS & LARZAC ZAE-PAE	2020
-------------------------	---	------

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i> ) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0.00	0.00	0.00	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0.00	
2	Produit des impositions directes/population	0.00	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0.00	
4	Dépenses d'équipement brut/population	0.00	
5	Encours de dette/population	0.00	
6	DGF/population	0.00	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.00	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0.00	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux)

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

**I – INFORMATIONS GENERALES**  
**MODALITES DE VOTE DU BUDGET**
**B**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
  - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
  - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre x ou « de l'article »

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement).
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent »

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****VUE D'ENSEMBLE****A1****FONCTIONNEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	466 486,00	466 486,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)</b>		<b>466 486,00</b>	<b>466 486,00</b>

**INVESTISSEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	416 786,00	416 786,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		<b>416 786,00</b>	<b>416 786,00</b>

**TOTAL**

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>		<b>883 272,00</b>	<b>883 272,00</b>
----------------------------	--	-------------------	-------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

**II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES****A2****DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	141 000,00	0,00	41 900,00	41 900,00	41 900,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	350,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>141 350,00</b>	<b>0,00</b>	<b>41 900,00</b>	<b>41 900,00</b>	<b>41 900,00</b>
66	Charges financières	2 850,00	0,00	3 900,00	3 900,00	3 900,00
67	Charges exceptionnelles	5 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>149 750,00</b>	<b>0,00</b>	<b>45 800,00</b>	<b>45 800,00</b>	<b>45 800,00</b>
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (5)	500 974,00		416 786,00	416 786,00	416 786,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (5)	2 850,00		3 900,00	3 900,00	3 900,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>503 824,00</b>		<b>420 686,00</b>	<b>420 686,00</b>	<b>420 686,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>653 574,00</b>	<b>0,00</b>	<b>466 486,00</b>	<b>466 486,00</b>	<b>466 486,00</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

466 486,00

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div.	500 974,00	0,00	416 786,00	416 786,00	416 786,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	5 900,00	0,00	5 900,00	5 900,00	5 900,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>506 874,00</b>	<b>0,00</b>	<b>422 686,00</b>	<b>422 686,00</b>	<b>422 686,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>506 874,00</b>	<b>0,00</b>	<b>422 686,00</b>	<b>422 686,00</b>	<b>422 686,00</b>
042	Opérat* ordre transfert entre sections (5)	143 850,00		39 900,00	39 900,00	39 900,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (5)	2 850,00		3 900,00	3 900,00	3 900,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>146 700,00</b>		<b>43 800,00</b>	<b>43 800,00</b>	<b>43 800,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>653 574,00</b>	<b>0,00</b>	<b>466 486,00</b>	<b>466 486,00</b>	<b>466 486,00</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

466 486,00

## Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	376 836,00
--	------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

- (1) Cf Modalités de vote I-B
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires
- (5)  $DF\ 023 = RI\ 021$  ;  $DI\ 040 = RF\ 042$  ;  $RI\ 040 = DF\ 042$  ;  $DI\ 041 = RI\ 041$  ;  $DF\ 043 = RF\ 043$
- (6) Solde de l'opération  $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES****A3****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	308 984,00	0,00	362 386,00	362 386,00	362 386,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>308 984,00</b>	<b>0,00</b>	<b>362 386,00</b>	<b>362 386,00</b>	<b>362 386,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	48 140,00	0,00	14 500,00	14 500,00	14 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>48 140,00</b>	<b>0,00</b>	<b>14 500,00</b>	<b>14 500,00</b>	<b>14 500,00</b>
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>357 124,00</b>	<b>0,00</b>	<b>376 886,00</b>	<b>376 886,00</b>	<b>376 886,00</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	143 850,00		39 900,00	39 900,00	39 900,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>143 850,00</b>		<b>39 900,00</b>	<b>39 900,00</b>	<b>39 900,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>500 974,00</b>	<b>0,00</b>	<b>416 786,00</b>	<b>416 786,00</b>	<b>416 786,00</b>

+

**D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)**

0,00

=

**TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES****416 786,00****RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Proposition nouvelles	(RAR + vote)	(- RAR + vote)
021	Virement de la sect <sup>2</sup> de fonctionnement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat <sup>n</sup> ordre transfert entre sections (4)	500 974,00		416 786,00	416 786,00	416 786,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>500 974,00</b>		<b>416 786,00</b>	<b>416 786,00</b>	<b>416 786,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>500 974,00</b>	<b>0,00</b>	<b>416 786,00</b>	<b>416 786,00</b>	<b>416 786,00</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>416 786,00</b>
---	-------------------

## Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)</b>	<b>376 886,00</b>
--	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 - DI 040 - RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (boisement, ZAC...) par ailleurs retracés dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

## 1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	41 900,00		41 900,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		3 900,00	3 900,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	3 900,00	0,00	3 900,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		416 786,00	416 786,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>45 800,00</b>	<b>420 686,00</b>	<b>466 486,00</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

466 486,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	14 500,00	0,00	14 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	362 386,00	0,00	362 386,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	39 900,00	39 900,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>376 886,00</b>	<b>39 900,00</b>	<b>416 786,00</b>

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

416 786,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****BALANCE GENERALE DU BUDGET****B2****2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	416 786,00		416 786,00
71	Production stockée (ou déstockage)		39 900,00	39 900,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	5 900,00	0,00	5 900,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		3 900,00	3 900,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>422 686,00</b>	<b>43 800,00</b>	<b>466 486,00</b>

+

**R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE****0,00**

=

**TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES****466 486,00**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat* immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat* des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	416 786,00	416 786,00
021	Virement de la sect* de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>0,00</b>	<b>416 786,00</b>	<b>416 786,00</b>

+

**R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE****0,00**

+

**AFFECTATION AU COMPTE 1068****0,00**

=

**TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES****416 786,00**

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A5)
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement affectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	141 000,00	41 900,00	41 900,00
6045	Achats études, prestat° services (terrai	43 350,00	0,00	0,00
608	Frais accessoires sur terrains en cours	94 650,00	36 000,00	36 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	3 000,00	3 200,00	3 200,00
63512	Taxes foncières	0,00	2 700,00	2 700,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	350,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	350,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)</b>		<b>141 350,00</b>	<b>41 900,00</b>	<b>41 900,00</b>
66	Charges financières (b)	2 850,00	3 900,00	3 900,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	2 950,00	4 000,00	4 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-100,00	-100,00	-100,00
67	Charges exceptionnelles (c)	5 550,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 550,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e</b>		<b>149 750,00</b>	<b>45 800,00</b>	<b>45 800,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	500 974,00	416 786,00	416 786,00
71355	Varial° stocks terrains aménagés	500 974,00	416 786,00	416 786,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>500 974,00</b>	<b>416 786,00</b>	<b>416 786,00</b>
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	2 850,00	3 900,00	3 900,00
608	Frais accessoires sur terrains en cours	2 850,00	3 900,00	3 900,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>503 824,00</b>	<b>420 686,00</b>	<b>420 686,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>653 574,00</b>	<b>466 486,00</b>	<b>466 486,00</b>

+	<b>RESTES A REALISER N-1 (11)</b>	<b>0,00</b>
+	<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>	<b>0,00</b>
=	<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>466 486,00</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)**

Montant des ICNE de l'exercice	200,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	300,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-100,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre. *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES

A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	500 974,00	416 786,00	416 786,00
7015	Ventes de terrains aménagés	500 974,00	416 786,00	416 786,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	5 900,00	5 900,00	5 900,00
752	Revenus des immeubles	5 900,00	5 900,00	5 900,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES</b> (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		<b>506 874,00</b>	<b>422 686,00</b>	<b>422 686,00</b>
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b> = a+b+c+d		<b>506 874,00</b>	<b>422 686,00</b>	<b>422 686,00</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	143 850,00	39 900,00	39 900,00
71355	Variat° stocks terrains aménagés	143 850,00	39 900,00	39 900,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	2 850,00	3 900,00	3 900,00
796	Transferts charges financières	2 850,00	3 900,00	3 900,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>146 700,00</b>	<b>43 800,00</b>	<b>43 800,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et d'ordre)		<b>653 574,00</b>	<b>466 486,00</b>	<b>466 486,00</b>

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>466 486,00</b>
--	-------------------

## Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liés à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	308 984,00	362 386,00	362 386,00
2128	Autres agencements et aménagements	275 984,00	362 386,00	362 386,00
2138	Autres constructions	25 000,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	8 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>308 984,00</b>	<b>362 386,00</b>	<b>362 386,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	48 140,00	14 500,00	14 500,00
1641	Emprunts en euros	48 140,00	14 500,00	14 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>48 140,00</b>	<b>14 500,00</b>	<b>14 500,00</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>357 124,00</b>	<b>376 886,00</b>	<b>376 886,00</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	143 850,00	39 900,00	39 900,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	143 850,00	39 900,00	39 900,00
3555	Terrains aménagés	143 850,00	39 900,00	39 900,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>143 850,00</b>	<b>39 900,00</b>	<b>39 900,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>500 974,00</b>	<b>416 786,00</b>	<b>416 786,00</b>

	+
<b>RESTES A REALISER N-1 (11)</b>	<b>0,00</b>
	+
<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>	<b>0,00</b>
	=
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>416 786,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, Di 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 pouvant figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, Di 041 = Rl 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent <sup>n</sup> invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat <sup>n</sup> (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat <sup>n</sup> et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect <sup>n</sup> de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
040	Opérat <sup>n</sup> ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	500 974,00	416 786,00	416 786,00
3555	Terrains aménagés	500 974,00	416 786,00	416 786,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		500 974,00	416 786,00	416 786,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>		500 974,00	416 786,00	416 786,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		500 974,00	416 786,00	416 786,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>416 786,00</b>
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A3 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R/ 040 = DF 042

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D/ 041 = R/ 041.

(10) Inscrivez en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

Cet état ne contient pas d'information.





Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Securité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison - affectat* (R.A.rég)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
25	Participat* et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
021	virement de la sect* de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
040	Opérat* ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>416 785</b>												<b>416 785</b>	
<b>416 786</b>												<b>416 786</b>	

FUNCTIONNEMENT

DEPENSES													
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	466 485
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	45 800
011	Charges à caractère général	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	41 900
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
014	Atténuations de produits	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
022	Dispenses impieuvés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
05	Autres charges de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
656	Frais fonctionnement des groupes d'eus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
66	Charges financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 900	3 900
67	Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
023	Virement à la section d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	420 585	420 585
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	416 756	416 756
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 900	3 900

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	466 486
Recettes reçues		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	422 686
013 Atténuations de charges		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
70 Produits des services, du domaine, vente		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	416 756	416 756
73 Impôts et taxes		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
74 Dotations et participations		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
75 Autres produits de gestion courante		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 900	5 900
76 Produits financiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77 Produits exceptionnels		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
78 Reprise sur amortissements et provisions		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
042 Opérat° ordre transfert entre sections		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	43 800	43 800
043 Opérat° ordre intérieur de la section		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	39 900	39 900
		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 900	3 900

[1] Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>		<b>A2.2</b>

**A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (5)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					152 044,00									
1641 Emprunts en euros (total)					152 044,00									
0176XV011PR	CREDIT AGRICOLE	05/11/2010	13/12/2010	13/03/2011	152 044,00	F	Taux fixe à 2,95 %	2,950	2,980	EUR	T	P	O	A-1
<b>1643 Emprunts en devises (total)</b>					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					0,00									
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					0,00									
1671 - Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 - Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 - Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 - Dettes envers locataires-accusés (total)					0,00									
1678 - Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00										
1681 Autres emprunts (total)					0,00										
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00										
1687 Autres dettes (total)					0,00										
<b>Total général</b>					<b>152 044,00</b>										

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage) ; M : mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois)

(4) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat

(5) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre

(6) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser

(7) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivent la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

IV – ANNEXES  
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de comptes)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêts (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		81 010,73					9 115,75	2 289,61	0,00	0,00	100,16
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		81 010,73					9 115,75	2 289,61	0,00	0,00	100,16
0178XV011PR	N	0,00	A-1	81 010,73	7,95	F	Taux fixe à 2,55 %	2,380	9 115,75	2 289,61	0,00	0,00	100,16
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (8)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour MEETP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture  
034-200017341-20191219-CC\_191219\_10-  
DE  
Date de télétransmission : 20/12/2019  
Date de réception préfecture : 20/12/2019

Négré (Pour chaque ligne indiquer le numéro de compte)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			IC/NE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	0,00		0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>81 010,73</b>				<b>9 115,75</b>	<b>2 289,61</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>100,16</b>	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de réserve, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable amortissement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture »

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 655.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

## IV – ANNEXES

IV  
A2.3

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

## A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bénéficiaires	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (funnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat ou après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû, couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6) : 1 - Indice zone euro / 2 - Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 - Ecart indice zone euro / 4 - Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 - écarts d'indices hors zone euro / 6 - autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement dérivé de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 666 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 666.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

## IV – ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4

## A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices initiation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré ( <i>curine</i> )	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	21 010,73	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange ( <i>swap</i> )	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N selon opérations de couverture éventuelles.

## IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A6.1

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>14 500,00</b>	<b>14 500,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>14 500,00</b>	<b>14 500,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	14 500,00	14 500,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat <sup>n</sup> afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>14 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>14 500,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

## IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A6.2

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>0,00</b>	<b>III 0,00</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10222	FCTVA	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent <sup>e</sup> invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Prov. pour dépréciat <sup>n</sup> immobilisations		
39...	Prov. dépréciat <sup>n</sup> des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect <sup>n</sup> de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>II 14 500,00</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>IV 0,00</b>
<b>Solde</b>	<b>V = IV – II (6) -14 500,00</b>

(1) Les comptes 15, 159, 26, 27, 28, 29, 30, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

**IV – ANNEXES**  
**ARRETE ET SIGNATURES**

D2

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ABRIC Michel	
AGUSSOL Jean-Paul	
ARRAZAT Sonia	
ARSON Jean-Pierre	
BARRAL Jean	
BENAMEUR Ali	
BENAMMAR KOLY Fadilha	
BERLENDIS Philippe	
BOISSIERE Roland	
BOUDOU Nathalie	
BOUSQUET Jean-Charles	
BOUSQUET Pierre-Paul	
BRIATTE Philippe	
CAVAILLE Eugène	
CAVALIER Eric	
CHAOUA Karim	
COSTE Pierre	
CROS Ludovic	
DELON Pierre	
DRUAT David	
DUVIOL Christophe	

**IV – ANNEXES**  
**ARRETE ET SIGNATURES**

D2

FABRE Anne-Marie	
FABRE Daniel	
GOUDAL Joëlle	
GOUJON Bernard	
GUIBAL Daniel	
KASSOUH Ahmed	
LEDUC Pierre	
LEVEQUE Gaëlle	
LOSSON Gérard	
MACEDO Isabelle	
MACHI Didier	
MALAN Jean-Noël	
MALIVER-CHICLET Suzy	
MARRES Gilles	
MINERVA Sandrine	
OLIVER Valérie	
OLIVIER Françoise	
OLLIER Gérard	
PAILHOX Jean-Paul	
POUJOL Jacky	
POZO José	
REQUI Jean-Luc	
ROIG Frédéric	
ROME Sébastien	
ROUQUETTE Damien	
ROUVEIROL Valérie	
SAVIN Denis	
SERRE Aline	
TRANI Bernadette	

**IV – ANNEXES**  
**ARRETE ET SIGNATURES**

D2

TRINQUIER Jean	
VALETTE Daniel	
VAN DER HORTS Claire	
VERDOL Marie-Laure	
VIALA Alain	
VIDAL Bernard	
WALTER MARTIN DUPONT Françoise	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant :